



FICHE DESCRIPTIVE  
PROGRAMME ORALIEU POUR PERSONNES  
EN SITUATION DE HANDICAP  
Formation et Monitoring Bucco-Dentaire  
Sur 12 à 24 mois



### OBJECTIFS OPERATIONNELS :

- Développer les connaissances du personnel soignant et encadrant autour de l'hygiène et de la santé orale des personnes en situation de handicap
- Être capable d'établir des protocoles d'hygiène pour chaque résident et surveiller leur efficacité sur le moyen terme grâce à la télésurveillance via smartphone
- Améliorer le suivi de la santé bucco-dentaire en établissement grâce à la télésurveillance.

### METHODES PEDAGOGIQUES :

- Apports théoriques
- Jeux de rôle
- Mises en pratique de la télésurveillance auprès de personnes en situation de handicap
- Supports pédagogiques remis aux stagiaires

### MODALITES :

- Formation dispensée sur site enrichie de la prise en main de l'outil de télésurveillance via smartphone

### FORMATEUR :

- Un chirurgien-dentiste de l'UFSBD formé au Programme Oralien

### PUBLIC ET PREREQUIS :

- Être personnel soignant et/ou encadrant (Cadre de santé, Infirmier, Aide-soignant, AMP...)

### NOMBRE DE STAGIAIRES :

- 12 maximum

### DUREE DE LA FORMATION :

- 1 journée de 7 heures ou 2 ½ journées (après étude de la demande)

### DELAI D'ACCES A LA FORMATION

- Pour l'UFSBD, le délai minimum nécessaire entre la signature du devis par l'établissement et la date de formation est de 21 jours.
- Pour l'établissement, la durée de validité d'un devis signé est de 1 an.



FICHE DESCRIPTIVE  
PROGRAMME ORALIEN POUR PERSONNES  
EN SITUATION DE HANDICAP  
Formation et Monitoring Bucco-Dentaire  
Sur 12 à 24 mois



## CONTENU DE LA FORMATION :

### 1) Formation du personnel soignant en Etablissement

1 ou 2 journées de 7H « Hygiène et santé orale des personnes en situation de handicap » (selon la taille de l'établissement) :

- pour préparer l'intégration des missions d'hygiène et de santé orale au sein de l'établissement,
- développer les connaissances du personnel soignant et encadrant en matière de santé orale,
- former à l'utilisation de la plateforme Oralien et du smartphone pour la prise des scans.

### 2) Un accompagnement en présentiel

**Un accompagnement d'une ou deux demi-journée(s) en présentiel est prévu, post-formation** pour aider à la prise en main pratique du volet télésurveillance de l'application Oralien avec un soutien au(x) salarié(s) qui seront en charge de cette mission.

### 3) Analyse des scans réalisés avec smartphone et suivi d'indicateurs via la télésurveillance

- Mise à disposition d'un **IPHONE avec l'application ORALIEN à disposition**
- **Réalisation par l'établissement de 2 prises de vue par an et par résident avec l'application Oralien. Réalisation possible de scans d'urgence par an (estimés à 10% du nombre de résidents)**
- Après chaque screening, un **bilan individualisé** avec recommandations personnalisées est consultable depuis la plateforme Oralien par un professionnel de santé de l'établissement
- **Résultats partageables** avec d'autres professionnels de santé extérieurs à la résidence après accord du résident ou de son représentant

### 4) Rendez-vous de suivi d'évaluation à 4 mois – 8 mois et 12 mois avec l'établissement

- **A 4 mois de la formation de 7h à l'hygiène et la santé orale des personnes en situation de handicap » : 1 rendez-vous de 3 heures pour un bilan en présentiel** entre un chirurgien-dentiste de l'UFSBD et le référent du programme de l'établissement pour optimiser l'utilisation du dispositif pour échanger sur les éléments du tableau de bord des résidents et sur les éventuelles adaptations de protocoles d'hygiène
- **A 8 mois de la formation de 7h à l'hygiène et la santé orale des personnes en situation de handicap » 1 rendez-vous de 3 heures pour un bilan en présentiel** entre un chirurgien-dentiste de l'UFSBD et le référent du programme de l'établissement pour échanger sur les éléments du tableau de bord des résidents et notamment les tendances avec les scans précédents et sur les éventuelles adaptations de protocoles d'hygiène.
- **A 12 mois de la formation de 7h à l'hygiène et la santé orale des personnes en situation de handicap » 1 rendez-vous de 3 heures pour un bilan en présentiel** entre un chirurgien-dentiste de l'UFSBD et le référent du programme de l'établissement pour échanger sur les éléments du tableau de bord des résidents et



FICHE DESCRIPTIVE  
PROGRAMME ORALIEN POUR PERSONNES  
EN SITUATION DE HANDICAP  
Formation et Monitoring Bucco-Dentaire  
Sur 12 à 24 mois



notamment les tendances avec les scans précédents, les éventuelles adaptations de protocoles et la suite à donner au programme Oralien

#### TARIF :

- Sur devis

La partie relevant stricto sensu de la formation à « l'Hygiène et santé orale des personnes en situation de handicap » peut être prise en charge par un ODP

#### CALENDRIER :

- A la demande de l'établissement

#### MODALITES D'INSCRIPTION :

Par mail à [martinelaray@ufsbd.fr](mailto:martinelaray@ufsbd.fr) –  
Téléphone – Martine Leray : 01 44 90 72 93  
Sur le site internet : [www.ufsbd.fr](http://www.ufsbd.fr)

#### MODALITES D'ACCUEIL DES STAGIAIRES EN SITUATION DE HANDICAP :

Le contractant ou tout stagiaire inscrit peut contacter le Référent Handicap de l'UFSBD par téléphone au 01 44 90 72 83 ou via l'adresse mail : [referenthandicap@ufsbd.fr](mailto:referenthandicap@ufsbd.fr). Le Référent Handicap se mettra en relation avec le contractant ou le stagiaire afin de mener à bien le processus d'analyse des besoins, proposera et s'assurera de la mise en œuvre de solutions raisonnables adaptées à la situation de handicap qui lui sera décrite.

#### METHODES D'EVALUATION :

- Questionnaires d'évaluation des connaissances stagiaires avant/après la formation
- Questionnaire de satisfaction des stagiaires

#### CHIFFRES CLES

- Nombre de programmes Oralien en cours en 2022 : N/A
- Satisfaction des apprenants concernant la prestation du formateur en 2022 : N/A